

Paris, le 9 Juillet 2007

Monsieur Gilles MENUT
Maire
HOTEL DE VILLE
15, rue Vannerie
21240 TALANT

Monsieur le Maire,

Nous venons d'apprendre qu'un projet était à l'étude par votre mairie et que vous aviez, d'ores-et-déjà donné un premier avis favorable. Ce projet, que la SPA ne peut que dénoncer, est le parc de dressage (appelons-le ainsi pour ne pas l'appeler cirque immobile) porté par Frédéric GEFFROY.

Cette personne, qui a déjà 5 tigres placés dans des cirques, souhaite, sous prétexte de préserver les espèces menacées, réaliser un profit sur les animaux et vous faire croire que vous pourrez accueillir 500 000 touristes, venus « admirer » de superbes animaux sauvages réaliser des numéros contre-nature et sous la contrainte.

Tout d'abord, nous ne pouvons qu'être étonnés que vous réserviez un accueil chaleureux à un spectacle de dressage. Le monde du cirque est très souvent impitoyable avec les animaux et la SPA est bien placée pour en parler en raison des nombreuses enquêtes qu'elle réalise dans les cirques. Nous tenons à votre disposition toute la documentation dont vous pourriez avoir besoin, afin de vous positionner en connaissance de cause.

Fouets, piques électriques, mauvais traitements sont au rendez-vous lorsque les dresseurs utilisent les animaux. Est-ce que votre municipalité et surtout vos administrés accepteraient cela ?

D'autre part, se pose la question du concept en lui-même. Un spectacle de dressage serait, si nous comprenons bien les termes, un moment où l'on montrerait comment dresser un animal sauvage. Je crois savoir que vous souhaitez accueillir en majorité des enfants...

Quelle redoutable image que d'inculquer à un enfant qu'un tigre s'amuse lorsqu'il saute dans un cerceau de feu ou qu'un lion prend plaisir à sauter d'un tabouret à un autre ! Le bien-être animal doit s'apprendre le plus tôt possible et nous devons faire comprendre aux enfants que la place de ces animaux n'est ni dans les cirques, ni dans des structures fixes. Les animaux ne sont pas des clowns et souffrent de cette vie que les gens du cirque leur infligent.

Enfin, se pose le problème des besoins physiologiques des animaux. Dans les cirques, ils n'ont que quelques mètres carrés... Que proposerez-vous à ces animaux ? Quelques mètres carrés de plus ? Que prévoyez-vous lorsque ces animaux seront trop âgés pour participer au « spectacle » ? Une retraite dorée dans un sanctuaire africain pour bons et loyaux services rendus ? L'euthanasie ?

Vous le constaterez, l'implantation de ce « Parc » ne vous amènera pas la sympathie des protecteurs des animaux.

La Société Protectrice des Animaux vous demande de renoncer à ce projet. Dans le cas contraire, nous demanderons à nos 58 000 membres de réagir et inviterons les médias à s'emparer du dossier.

Je suis tout à fait prête à vous rencontrer pour parler de ce sujet.

Je reste donc à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Caroline LANTY
Présidente Nationale